

Hors-classe

Le Snec-CFTC a été le seul syndicat à se battre pour obtenir le maintien du nombre de promotions à la hors-classe (suite à la réforme PPCR). Le Snep UNSA quant à lui a fait annuler la campagne hors-classe 2018...

Le Snec-CFTC a réussi : le ministère a officiellement porté de 7 % à 17 % des promouvables le taux de promotion des professeurs agrégés, certifiés, PLP et des PEPS à compter de 2018 inclus.

Rendez-vous de carrière

Les maîtres qui bénéficieront d'un rendez-vous de carrière au cours de l'année 2018-2019 en ont normalement été informés avant la rentrée sur leur messagerie professionnelle académique. A défaut : contactez les représentants Snec-CFTC locaux.

Les maîtres inspectés en 2017-2018 recevront l'avis de l'autorité académique en septembre. Un recours est possible dans les 30 jours (nous contacter).

Concours 2019

Inscription aux Cafep, Caer, 3^e concours par internet **du 11 septembre au 11 octobre 17 h** (heure de Paris) : www.devenirenseignant.gouv.fr

Reçu par le Cabinet du ministère le 16 juillet 2018, **le Snec-CFTC a reçu l'assurance d'une hausse du nombre de postes aux Cafep et Caer** pour compenser la disparition des recrutements réservés.

Le Snec-CFTC : un syndicat constructif et actif

Nous agissons notamment pour :

- Endiguer la chute du pouvoir d'achat
- Sécuriser le déroulement de carrière
- Diminuer la précarité statutaire et améliorer la rémunération des maîtres délégués
- Sécuriser les relations avec les chefs d'établissement
- Sécuriser le temps de travail et son organisation
- Un dispositif cohérent d'évaluation, de conseil et d'accompagnement
- Une meilleure protection sociale

Ensemble voyons loin !
Consultez l'intégralité de notre projet sur www.ensemble-voyons-loin.fr

**Le Snec-CFTC vous accompagne et vous souhaite
une bonne année scolaire 2018-2019.**